

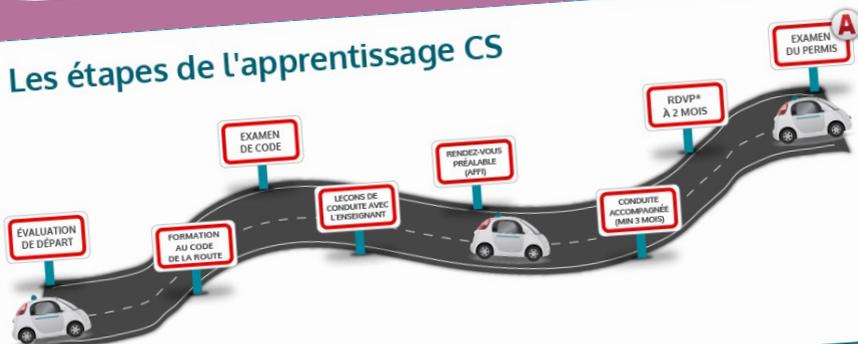
l'école de conduite

PROGRAMME DE FORMATION* Conduite Supervisée Permis B

*en complément à la formation B traditionnelle



Les étapes de l'apprentissage CS



*RDVP : Rendez-vous pédagogique comprenant la pratique et théorique

Ma formation

DURÉE

- ✓ Durée minimale légale de formation : 20h
- ✓ Durée moyenne nationale de formation pour l'obtention du Permis : 35h

RYTHME

- ✓ Période de validité : validité de l'épreuve théorique (5 ans)
- ✓ Planification de la formation : jusqu'à 12 mois

OBJECTIFS

- ✓ MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- ✓ APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- ✓ CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ✓ PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
- ✓ Réussir l'Épreuve Pratique du Permis de Conduire.

PUBLIC CONCERNÉ

- ✓ Avoir minimum 18 ans
- ✓ Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- ✓ Nationalité Française, ou carte de séjour
- ✓ Résidence normale et domicile en France
- ✓ Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour de la journée défense et citoyenneté (JDC)

PRÉ-REQUIS

- ✓ Être détenteur du Code de la Route depuis moins de 5 ans

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- ✓ Livret de formation aux permis B
- ✓ Fiche individuelle de suivi

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Moyens audio-visuels et multimédias
- ✓ Outils pédagogiques et réglementaires (fiches et livrets réglementaires, illustrations professionnelles)
- ✓ Aires d'évolutions et parcours adaptés
- ✓ Véhicules adaptés (doubles commandes)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Méthodes et techniques adaptées aux adultes
- ✓ 1 élève par véhicule

FORMATEURS

- ✓ Titulaires BEPECASER ou TPECSSR
- ✓ Titulaire autorisation préfectorale d'enseigner

VALIDATION

- ✓ Présentation de l'épreuve pratique du Permis B et attestation de résultat

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

- ✓ Avis vérifié en ligne : évaluation de la satisfaction du stagiaire

POUR POUVOIR DÉBUTER LA PHASE DE CONDUITE SUPERVISÉE VOUS DEVEZ :

- ⇒ Réussir l'examen théorique général du permis de conduire
- ⇒ Valider les 4 étapes précédemment décrites

Une attestation de fin de formation initiale vous sera remise. Elle indique que vous avez validé les quatre étapes obligatoires et que votre enseignant estime votre niveau de conduite suffisant pour commencer la conduite supervisée.

LA PHASE DE CONDUITE SUPERVISÉE :

La phase de conduite accompagnée n'a pas de durée minimale et ne peut durer au delà de la validité de l'E.T.G. (Épreuve Théorique Générale - 5 ans). Il n'y a pas de kilométrage minimal à réaliser. À chaque parcours effectué vous devrez :

- ⇒ Appliquer l'intégralité des règles du code de la route ;
- ⇒ Ne pas dépasser les limitations de vitesse applicables aux jeunes conducteurs ;
- ⇒ Equiper votre véhicule d'un dispositif de doubles rétroviseurs latéraux et d'un disque apposé à l'arrière visible par tous, indiquant la mention « conduite accompagnée » ;
- ⇒ Détenir l'original de votre formulaire de demande de permis de conduire (la copie ou le récépissé de votre demande) ;
- ⇒ Détenir votre attestation d'extension de garantie d'assurance ;
- ⇒ Détenir votre livret additif d'apprentissage et annoter l'ensemble des parcours que vous effectuez (date; temps de conduite ; km parcourus ; types de trajets empruntés, circonstances de circulation, les difficultés rencontrées ...).

Un rendez-vous préalable :

La phase de conduite supervisée débute par un rendez-vous préalable. Ce rendez-vous (durée de 2h au minimum) se déroule en présence de votre enseignant et avec au moins un de vos accompagnateurs. Il s'agit d'une séance de conduite en circulation qui va permettre :

- ⇒ A votre ou vos accompagnateur(s) de se rendre compte de votre niveau de conduite,
- ⇒ A votre ou vos accompagnateur(s) de bénéficier des conseils de votre enseignant (répondre aux difficultés rencontrées, orienter positivement l'élève, favoriser la progression...).

Un rendez-vous pédagogiques :

Après avoir débuté la conduite supervisée, vous et au moins l'un de vos accompagnateurs participerez à un rendez-vous pédagogiques (2h minimum). Ce rendez-vous se déroulera en présence de votre enseignant à l'auto-école. Il aura lieu lorsque la date de l'Épreuve Pratique aura été fixée, et en amont de celle-ci. Le rendez-vous se déroule de la manière suivante :

- ⇒ 2h de conduite en circulation

Permet à votre enseignant de constater vos progrès et de relever le ou les point(s) qu'il vous reste à améliorer. L'enseignant vous apportera ses conseils pour poursuivre votre apprentissage dans les meilleures conditions.



Référentiel pour l' Education à la Mobilité Citoyenne

1

Maîtriser

*le maniement du
véhicule dans un trafic
faible ou nul*

- A. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- B. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- C. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- D. Démarrer et s'arrêter.
- E. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- F. Utiliser la boîte de vitesses.
- G. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- H. Regarder autour de soi et overtir.
- I. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

2

Appréhender

*la route et circuler
dans des conditions
normales*

- A. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- B. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- C. Adapter l'allure aux situations.
- D. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- E. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- F. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points.
- G. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

3

Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- A. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- B. Croiser, dépasser, être dépassé.
- C. Passer des virages et conduire en déclivité.
- D. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- E. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- F. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- G. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- H. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- I. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,...

4

Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique

- A. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- B. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- C. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- D. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- E. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- F. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- G. Pratiquer l'écoconduite.